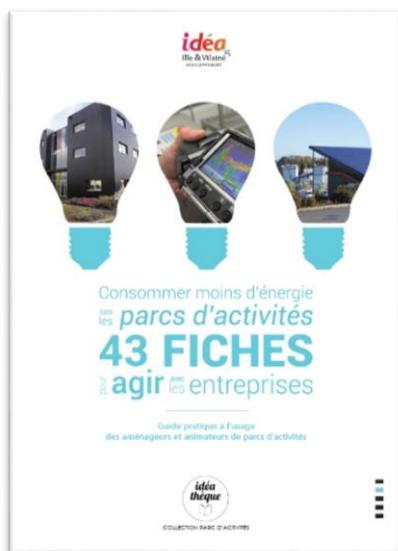


Agir concrètement en faveur de l'efficacité énergétique en entreprise : Place à l'action !

Idéa 35, l'agence de développement économique d'Ille-et-Vilaine, publie un guide pratique inédit à destination des collectivités, des entreprises et de leurs salariés afin d'apporter des solutions simples et concrètes en faveur de l'efficacité énergétique sur les parcs d'activités. Consommer moins d'énergie dans les parcs d'activités - 43 fiches pour agir avec les entreprises est le fruit d'une expérimentation réalisée avec 40 entreprises breilliennes et en collaboration avec 12 collectivités partenaires.



COP 21 : fin des débats, place à l'action

Après la COP21, il faut maintenant agir et mettre en place des actions tangibles à l'échelle locale.

Les entreprises sont prêtes à se mobiliser, nous l'avons constaté. Mais elles ne le font pas spontanément et ne savent pas toujours comment s'y prendre. Les intercommunalités, en tant qu'aménageurs et gestionnaires des Parcs d'activités sur lesquels s'implantent et se développent ces entreprises, ont donc un rôle à jouer dans cette mobilisation.

A travers 43 fiches pratiques prêtes à l'emploi, Idéa 35 propose aux collectivités des actions opérationnelles, simples et concrètes, pour agir en faveur d'une transition énergétique.

Des pistes d'actions et des résultats

30% : c'est le potentiel d'économie d'énergie par entreprise que nous avons mesuré.

Il y a des gisements d'économies aussi bien sur les bâtiments récents que sur les plus anciens. Que les entreprises proposent des activités de production ou de services. Pour la plupart, il suffit de toucher à la ventilation (80% de non conformité) ou encore à l'isolation (des défauts de pose pour 88% des entreprises) pour avoir un impact immédiat. La majorité des actions qu'une entreprise peut mettre en œuvre a un coût inférieur à 10 000 € pour des retours sur investissements inférieurs à 5 ans.

Enfin, ces actions ont une conséquence positive sur un sujet important et non mesurable : le confort et le bien-être au travail des salariés.

Des clés pour comprendre et définir ses actions, des fiches pratiques pour agir

Avec ce guide, les entreprises disposent désormais de conseils pour penser et construire un bâtiment énergétiquement performant. Comment orienter son bâtiment ? Quelle isolation choisir pour sa toiture ? Quel type de chauffage est le plus adapté à son fonctionnement ? Quelles sont les aides financières possibles ?

Le salarié, quant à lui, peut évaluer ses mauvaises habitudes tout en y remédiant : quels sont les bons gestes à adopter au bureau ? Comment régler correctement mon radiateur ?

Enfin, la collectivité y trouve des pistes pour exploiter les outils réglementaires à sa disposition (Plan Local d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale, procédures d'aménagement).

Témoignage de William Peronne, directeur de Cadécap Industrie, entreprise participante à l'étude :

« Le pré-diagnostic énergétique proposé dans le guide met en évidence des pistes de progrès. Ce que je conseille à tous mes collègues, c'est de le faire ! La vraie valeur ajoutée c'est qu'aujourd'hui on sait où on va avec notre bâtiment et on a clairement identifié les pistes de progrès pour qu'il soit demain, après-demain, dans les années à venir de plus en plus performant. »

Témoignage de Noémie DUTERTRE, responsable du développement économique, Communauté de communes du Pays de Liffré :

« Ce travail permet aux développeurs économiques d'être sensibilisés sur ces sujets que nous ne connaissons pas et qui pourtant, demain, seront majeurs tant pour les collectivités que pour les entreprises. En effet, notre travail consistera à accompagner les entreprises pour leur implantation, leur développement et aussi sur les questions de transition énergétique. A mon avis, ce guide nous permettra de démystifier et de comprendre les enjeux énergétiques et ainsi mieux sensibiliser les entreprises à ces questions qui demain deviendront essentielles. »

Le guide et ses fiches pratiques sont téléchargeables gratuitement à l'adresse : www.idea35.fr/energie-et-parc-d-activites-guide-43-fiches.aspx.

A propos d'Idéa 35 :

Idéa 35 est l'agence de développement économique de l'Ille-et-Vilaine. Animée par une équipe de onze personnes, elle est financée par le Conseil départemental, les Chambres Consulaires et les Intercommunalités d'Ille-et-Vilaine.

Elle a pour but final la création d'emplois et de richesses sur le département, dans un souci d'aménagement harmonieux du territoire. Idéa 35 propose une activité de conseil, d'expertise et de mise en réseaux à destination des entreprises et des collectivités. L'agence joue un rôle d'interface, d'intermédiation entre acteurs publics et privés.

Twitter : @Idea35_agence

Contact presse :

Bénédicte CEBIL
Assistante communication - Idéa 35
Tel : 02 99 53 65 65
E-mail : benedicte.cebil@idea35.fr